

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Article
Nom du produit : PKI SafeJoists
Synonymes : Pinkwood PKjoists & PK SAFEjoists (avec revêtement ignifuge)

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/mélange : Produits de construction de charpente utilisés pour les planchers dans les projets d'habitation résidentiels et commerciaux.

1.3. Fournisseur

Fournisseur
Pinkwood Ltd.
5929 6 St NE
Calgary, AB T2K 5R5 - Canada
T 403-279-3700
www.PinkWood.ca

Distributeur
PinkWood USA
2332 W. 12600 S. Unit F
Riverton, Utah 84065 - USA
Add phone number

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 403-466-5625
Numéro de téléphone secondaire 403-279-3700 (bureau de travail principal)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce produit est un article manufacturé. La classification et l'étiquetage GHS ne s'appliquent pas à ce produit tel qu'il est vendu. Les risques indiqués dans ce document s'appliquent seulement à ce produit s'il est coupé, percé ou modifié de telle sorte que des particules de poussières sont libérées.

Classification GHS

Skin Irrit. 2
Eye Irrit. 2B
Carc. 1A
Repr. 2
STOT SE 3
Comb. Dust

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) : Danger
Mentions de danger (GHS) : Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air
Provoque une irritation cutanée (Poussière de bois)
Provoque une irritation des yeux (Poussière de bois)
Peut irriter les voies respiratoires (Poussière de bois)

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Conseils de prudence (GHS)

Peut provoquer le cancer par inhalation (Poussière de bois)
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus par ingestion/inhalation de poussière (Mélamine)
: Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation après avoir scié, percé ou sablé
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage pour scier, percer ou sabler.
En cas de contact avec la peau: Laver abondamment de l'eau.
En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Scier, percer ou sabler un produit dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Nom chimique / Synonymes | Identificateur de produit | % |
|-------------------|---|---------------------------|--------------|
| Poussière de bois | Poussière de bois | n° CAS: Pas disponible | 94.9 - 99.7 |
| Mélamine | Mélamine Cyanurotriamide / Cyanurotriamine / 2,4,6-Triamino-1,3,5-triazine / 2,4,6-Triamino-s-triazine / s-Triazine, 2,4,6-triamino- / 1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine / Isomelamine | n° CAS: 108-78-1 | 0,075 – 0,15 |

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|---|---|
| Premiers soins après contact avec la peau | : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment Eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin. |
| Premiers soins après ingestion | : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise. |

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

| | |
|---|--|
| Symptômes/effets après inhalation | : Peut causer une irritation des voies respiratoires. |
| Symptômes/effets après contact avec la peau | : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau. |
| Symptômes/effets après contact oculaire | : Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |
| Symptômes chroniques | : Peut provoquer le cancer par inhalation (Poussière de bois). Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus par ingestion/inhalation de poussière (Mélamine). |

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

| | |
|------------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser un jet d'eau. |

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

| | |
|--------------------|--|
| Danger d'incendie | : Poussières combustibles. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Aldéhydes. Hydrocarbures aromatiques polycycliques. Terpènes. Des vapeurs irritantes. |
| Danger d'explosion | : Lorsqu'elles sont confinées et exposées à une source d'inflammation importante, les particules en suspension dans l'air présentes en concentrations suffisantes peuvent exploser. |

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

| | |
|------------------------------|--|
| Protection en cas d'incendie | : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). |
|------------------------------|--|

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Ne pas laisser les dépôts s'accumuler sur les surfaces, puisque ceux-ci peuvent former un mélange explosif s'ils sont relâchés dans l'atmosphère en concentration suffisante. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (c-à-d nettoyer les surfaces avec de l'air comprimé). Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. |
|-------------------|---|

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir le déversement puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Réduire au minimum le dégagement de poussière. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié.
- Procédés de nettoyage : Ramasser les morceaux, puis les placer dans un conteneur adapté.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs. Ne pas avaler. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. La tenue des lieux propre est un important facteur pour empêcher l'accumulation de la poussière. L'utilisation d'air comprimé pour le nettoyage des vêtements, des équipements, etc, n'est pas recommandée. La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées. Le formaldéhyde est assujéti à la norme 29 CFR 1910.1048, qui peut contenir des exigences particulières concernant la manutention, notamment l'équipement de protection, les zones réglementées, le contrôle et la surveillance médicale. L'employeur doit examiner la norme et s'assurer que ses pratiques sont conformes aux exigences applicables.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver à l'abri des sources d'ignition. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter tout amas de poussière en nettoyant fréquemment et en entreposant dans un bâtiment approprié.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

PKI SafeJoists

Pas d'informations complémentaires disponibles

Poussière de bois (Pas disponible)

USA - ACGIH - Valeurs limites d'exposition professionnelle

| | |
|------------------------------------|--|
| ACGIH OEL TWA [mg/m ³] | 10 mg/m ³ (inhalable particles) 3 mg/m ³ (respirable particles) |
|------------------------------------|--|

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Poussière de bois (Pas disponible)

USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

| | |
|-----------------------------------|---|
| OSHA PEL TWA [mg/m ³] | 10 mg/m ³ (total dust) 5 mg/m ³ (respirable particles) |
|-----------------------------------|---|

Mélamine (108-78-1)

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles techniques appropriés

| | |
|---|--|
| Contrôles techniques appropriés | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Il est recommandé que tout l'équipement de contrôle de la poussière, comme la ventilation aspirante locale et les systèmes de transport de matière liés à la manipulation de ce produit contiennent des bouches d'aération de prévention des explosions ou un système de suppression des explosions ou qu'elles soient dans un environnement déficient en oxygène. . Assurez-vous que tous les systèmes de traitement de la poussière (tels que conduits d'échappement, appareils de dépoussiérage, récipients et équipement de transformation) sont conçus de façon à empêcher la poussière de se disperser dans l'aire de travail (c.-à-d. que l'équipement ne présente aucune fuite). . N'employez que de l'équipement électrique classifié et des chariots de manutention automoteurs. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement. |
| Contrôle de l'exposition de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques

Protection oculaire:

Porter des lunettes de protection lors de procédés générant de la poussière.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Porter un masque anti-poussière ou une pièce faciale filtrante approuvé si la poussière est produite. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|----------------------|----------------------------|
| État physique | : Solide |
| Apparence | : Bois |
| Couleur | : Bois |
| Odeur | : Aucun |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|--|----------------------------|
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité | : Poussières combustibles. |
| Pression de la vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Non applicable |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Éviter toute formation de poussière. Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Aldéhydes. Hydrocarbures aromatiques polycycliques. Terpènes.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité aiguë (voie orale) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation) | : Non classé |

Mélatamine (108-78-1)

| | |
|--------------------|------------|
| DL50 orale rat | 3161 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | > 1 g/kg |

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| Mélamine (108-78-1) | |
|----------------------------|--|
| CL50 inhalation rat | > 5,19 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), Guideline: EU Method B.2 (Acute Toxicity (Inhalation)) |
| ATE CA (orale) | 3161 mg/kg de poids corporel |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.

| Mélamine (108-78-1) | |
|---|---|
| Groupe IARC | 2B - Peut-être cancérogène pour l'homme |
| Statut NTP (National Toxicology Program) | Preuves de cancérogénicité |
| Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène | Oui |

Toxicité pour la reproduction : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

| Poussière de bois (Not available) | |
|--|---------------------------------------|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Peut irriter les voies respiratoires. |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé.
Danger par aspiration : Non classé

| PKI SafeJoists | |
|------------------------|----------------|
| Viscosité, cinématique | Non applicable |

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion : Ne constitue pas une voie d'exposition probable. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Symptômes chroniques : Peut provoquer le cancer par inhalation (Poussière de bois). Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus par ingestion/inhalation de poussière (Mélamine).
Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| Mélamine (108-78-1) | |
|----------------------------|--|
| CL50 - Poisson [1] | > 3000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata) |
| CE50 - Crustacés [1] | > 2000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna) |
| LOEC (chronique) | > 11 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d' |

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| Mélamine (108-78-1) | |
|------------------------|---|
| NOEC (chronique) | ≥ 11 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d' |
| NOEC chronique poisson | ≥ 5,1 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas Duration: '36 d' |

12.2. Persistance et dégradabilité

| PKI SafeJoists | |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| PKI SafeJoists | |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

| Mélamine (108-78-1) | |
|--------------------------------------|-----------------|
| FBC - Poissons [1] | 0,38 |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | 1,14 (at 25 °C) |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TDG

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT
Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : Non applicable

TDG
Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable
Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

DOT

Aucune donnée disponible

TDG

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus)

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus)

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

⚠ ATTENTION: Le perçage, le sciage, le ponçage ou l'usinage de produits en bois peuvent vous exposer à la poussière de bois, une substance reconnue par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Évitez d'inhaler la poussière de bois ou utilisez un masque anti-poussière ou d'autres protections pour votre protection personnelle. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.P65Warnings.ca.gov/wood.

SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date de révision : 08/10/2022
Autres informations : Pour une manipulation sécuritaire, consultez la norme NFPA 654 relative à la prévention des risques d'incendie et d'explosion de poussières présents dans les installations qui fabriquent, traitent et manipulent les particules solides combustibles.

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.

www.Nexreg.com



PKI SafeJoists

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| Textes complet des phrases H | |
|------------------------------|---|
| Carc. 1A | Cancérogénicité, Catégorie 1A |
| Comb. Dust | Poussières combustibles |
| Eye Irrit. 2B | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2B |
| Repr. 2 | Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 |
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3, Irritation du tractus respiratoire |

| Indications de changement: |
|----------------------------|
| Aucun |

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.